



Déclaration préalable de la FSU 11

Chaque année, le CSA-SD consacré à l'implantation des postes en collège est l'occasion de voir les conséquences concrètes des politiques menées sur les conditions de travail des personnels. Aussi, alors que neuf divisions doivent être fermées dans les collèges de l'Aude pour la prochaine rentrée, est prévu un solde négatif de postes (-9), et l'application de 7 mesures de carte scolaire à des personnels dont le poste est supprimé. Forcément, ce sont très majoritairement les établissements qui perdent des divisions qui subissent ces suppressions, et on trouve au collège de Bram deux mesures de carte scolaire.

Même si sa proportion continue de baisser, c'est bien le nombre des HSA dans les dotations au détriment des heures postes qui provoque le fait qu'autant de postes aient des compléments de service, et que des personnels enseignants soient donc bringuebalés entre 2, et même parfois 3 établissements, ce qui nuit forcément, en définitive à la qualité de l'enseignement reçu par les élèves.

La situation de plusieurs disciplines est particulièrement inquiétante.

Trois suppressions de postes de lettres classiques sont proposées cette année car tous vacants. Il y en avait deux l'an dernier. C'est le manque de recrutements en lettres classiques qui conduit année après année les établissements à demander des conversions de postes vacants de lettres classiques en lettres modernes. Aux problèmes bien connus de l'attractivité du métier, s'ajoutent pour cette discipline les conséquences néfastes des réformes successives pour les enseignements optionnels au collège et au lycée qui ont provoqué l'assèchement du vivier de l'enseignement supérieur en langues anciennes. Au contraire de ce qui est fait depuis des années, il faut redonner une place aux enseignements de langues anciennes en leur attribuant des moyens fléchés et en favorisant les conditions d'enseignement de ces disciplines dans les collèges et les lycées.

Pour la troisième rentrée qui est préparée depuis la suppression de la technologie en 6^e, nous ne pouvons que constater la situation sinistrée des professeurs de technologie dans le département : compléments de service dans des établissements éloignés, bricolages locaux avec enseignement d'une autre discipline. Pour la FSU, la technologie est un élément de la culture commune et son enseignement a pour but de faire partager à tous les élèves une solide culture technologique et scientifique. La technologie devrait être un des piliers du collège pour faire en sorte que tous les élèves deviennent des citoyens éclairés et responsables face aux enjeux du monde. Elle doit donc reprendre toute sa place, y compris en classe de 6^e. Enfin, la FSU souhaite rappeler des choses simples : les enseignements ont vocation à être dispensés par des personnels titulaires et recrutés sur leur discipline. Cela implique donc, par exemple, que les enseignements de mathématiques soient assurés par des professeurs de mathématiques.

En EPS, quatre postes sont supprimés dans les collèges de l'Aude, il y en avait déjà un l'an dernier. Nous sommes loin de la nation sportive, qui devait constituer un héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Nous manquons cruellement d'équipements sportifs alors que des investissements seraient un levier majeur pour l'éducation physique et sportive. Il faudrait aussi que l'Éducation Nationale prenne sa part et porte l'horaire hebdomadaire d'EPS à 4 heures pour toute la scolarité des enfants et des adolescents et adolescentes.

Comme chaque année, la FSU s'est efforcée de faire des propositions permettant d'améliorer le projet initial de l'administration en matière d'ouvertures et de fermetures de postes, ainsi que

d'appariement des postes partagés. Nous saluons une fois de plus la qualité d'écoute du service de la DOSPE, mais nous regrettons que notre réunion se tienne le lendemain du groupe du travail, ce qui laisse peu de temps pour faire évoluer certaines situations.

Nous conclurons en rappelant que c'est lors du CSA-SD de l'an dernier que nous avions posé pour la première fois la question du remplacement de la médecin du travail de l'Éducation Nationale qui venait de prendre sa retraite. Un an après, le poste est toujours vacant, et les personnels de l'Aude n'ont plus accès simplement à un médecin du travail comme ils en ont le droit.

Redonner leur attractivité à nos métiers implique aussi de prendre soin de la santé et des conditions de travail des personnels. La FSU s'attachera à le rappeler dans les instances mais aussi dans les mobilisations à venir.